

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 12.07.2021

Un demandeur d'asile privé
tous les moyens de subsistance
depuis le 18.04.2019

Adresse : Chez M. Jamain Jean-Jacques
6 rue Guiglia
06000 NICE
Tel. 06 95 99 53 29
e-mail bormentalsv@yandex.ru

Ma représentante :

Association «Contrôle public»
<http://www.controle-public.com>
controle.public.fr.rus@gmail.com

LE CONSEIL D'ETAT,
section du contentieux,
1 place du Palais Royal, 75100 PARIS
www.telerecours.conseil-etat.fr

Demande d'indemnisation devant
le Conseil d'Etat N° 449034

Requête en rectification et en révision
N° 453459

**Objet : En réponse à la demande de régulariser ma Requête
en rectification de l'ordonnance N°449034 du 22.04.2021.**

Tout d'abord, je notifie que je suis un demandeur d'asile **sans moyens de subsistance depuis 18.04.2019** et avec interdiction du droit au travail.

Je signale ensuite que mon droit d'accès à la justice ne dépend pas de la législation nationale, ni de la participation ou de l'absence d'un avocat. Ce droit est fondamental en vertu de l'article 47 de la Charte européenne des droits fondamentaux. La restriction de ce droit par les autorités de l'état à l'obligation d'être représenté par un avocat viole ma personnalité juridique.

Article 16 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

«Chacun a droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique»

Je représente les règles du droit international qui lient les tribunaux nationaux et qui me garantissent l'accès à la justice, qu'un avocat soit ou non impliqué.

Annexe:

1. Demande d'accès à la justice – les normes internationales
2. Formulaire d'aide juridique

Requérant avec l'aide de l'association «CONTRÔLE PUBLIC»

M. Ziablitsev S.

